

FICHE DE RESTITUTION
Journée EVS, 29 février 2012

Atelier n° 2 : Le cyber harcèlement

Intitulé de l'atelier	
Animateurs	Stephen Lédé (CDDP du Gard) Raymond Cres (EMAS)
Rapporteur	Florence Lavrut (CDDP du Gard)
Expertise ou témoignage sollicités	Equipe EMAS
Thèmes abordés au cours de l'atelier	<p>Cyber-harcèlement : le reconnaître, le prévenir, le traiter</p> <p>1 Comprendre Quels sont les caractéristiques du cyber-harcèlement ? - Les formes - Les modalités - Les problématiques de l'identité numérique - Comment en parler</p> <p>2 Prévenir Protéger ses informations Au niveau des principes éducatifs, il s'agit de lutter contre la solitude des victimes ; de reconnaître aux agresseurs la capacité à changer de comportement ; de mettre en place une véritable prévention.</p> <p>3 Réagir Quels recours pour les victimes en cas de cyber-harcèlement ? Quelles conséquences pour les auteurs ?</p>
Questions/situations problèmes soulevés	<p>Tour de table sur les expériences sur le cyber harcèlement vécues par les CPE et les documentalistes dans leurs établissements.</p> <p>Le harcèlement ne se limite plus aux heures de cours, il est entré dans le monde virtuel sous diverses formes : détournement de comptes Facebook, injures, moqueries sur les réseaux sociaux ou sur les téléphones portables, images détournées ou commentaires déplacés sur l'apparence ou la vie sociale ...</p> <p>Les victimes souffrent énormément et très souvent en silence : anxiété, stress, démotivation, absentéisme et décrochage scolaire peuvent être des conséquences du cyber-harcèlement.</p> <p>Il apparait que la problématique du harcèlement et plus encore du cyber harcèlement porte essentiellement sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le manque de visibilité : très peu de victimes en parlent et les harceleurs profitent de l'anonymat que leur procurent les

	<p>plateformes en ligne ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les démarches à entreprendre, les personnes à contacter lors qu'on est confronté ou témoin d'un cas de cyber harcèlement dans le cadre de l'établissement ; - une meilleure appréhension du phénomène afin de mieux le prévenir et le combattre.
<p>Pistes de réponses et/ou de solutions envisagées</p>	<p>M. Crès expose le rôle et la mise en place des EMAS dans le Gard. Depuis la rentrée scolaire 2010, un conseiller sécurité adjoint auprès de l'IA-DSDEN et 4 personnes constituent une Equipe Mobile Académique de Sécurité. Ils sont implantés dans les locaux de l'Inspection Académique du Gard.</p> <p>Cette équipe est constituée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un conseiller sécurité adjoint auprès de l'IA-DSDEN : commandant de police à la retraite - d'un CPE en activité en position de détachement - d'un policier à la retraite (issu d'un CLJ) - d'un gendarme à la retraite (issu d'une BPDJ) <p>Ses interventions portent sur la prévention, la sécurisation, l'accompagnement (en particulier des victimes) et la formation des équipes des établissements sur la gestion de crise et la coordination des actions de partenariat avec la police et la justice. Il rappelle aussi que les établissements scolaires ont des correspondants sécurité-école (policiers ou gendarmes – référents).</p> <p>La présentation Powerpoint de M. Lédé fait le point sur la problématique du cyber-harcèlement et présente de bonnes pratiques pour mieux se prémunir.</p> <p>Elle porte également sur la législation concernant la protection des données personnelles et les peines encourues par les cyber harceleurs.</p> <p>Le diaporama présente notamment des outils pédagogiques qui permettent d'aborder des séquences avec les élèves au CDI, pendant les heures de vie de classe, en ECJS.</p> <p>Cf. Powerpoint ci joint</p>
<p>Actions inter catégorielles envisagées par la suite à l'échelon du bassin d'éducation ou de l'EPL</p>	<p>Mise en place des stratégies contre le cyber harcèlement en</p> <ul style="list-style-type: none"> - diffusant des outils : charte d'engagement, les supports de sensibilisation et outils pédagogiques de la campagne « Agir contre le harcèlement à l'école » ; - en s'appuyant sur la présentation d'outils pédagogiques comme <u>2025 Ex machina</u>, « serious Game » d'éducation critique à Internet pour les élèves de 14 à -17 ans ou CNIL jeunes ; - en connaissant mieux les personnes ressources pour le signalement des incidents.